

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Un an, 40 fr. — Six mois, 20 fr. — Trois mois, 10 fr.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

Paris et Départements — Envoyer un mandat sur la poste — Affranchir

Joindre aux renouvellements et réclamations la dernière bande — Affranchir

ABONNEMENTS — ANNONCES

DIRECTION, RÉDACTION, A VERSAILLES

POUR LES RÉCLAMATIONS

A Paris, quai Voltaire, n° 31

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

S'adresser à l'Imprimeur-Gérant

COLLECTIONS INCOMPLÈTES

Nous avons l'honneur d'informer nos abonnés que nous sommes en mesure de commencer la réimpression des numéros du Journal officiel publiés à Versailles, à partir du 20 mars jusqu'à la reprise régulière de tous les abonnements.

Nous mettrons bientôt à leur disposition les exemplaires qu'ils n'ont pas reçus, et qu'ils réclament depuis longtemps.

Tous les abonnés qui, pour compléter leurs collections, ont droit à cette période, sont priés de vouloir bien nous envoyer, avant le 12 février prochain, l'état des numéros manquants. Après ce dernier et nouveau délai, il sera impossible de faire droit aux réclamations administratives et à toutes autres qui se produiraient ultérieurement.

On peut se procurer les collections complètes ou des numéros isolés du Journal officiel à partir du 1^{er} janvier 1869, en s'adressant dans nos bureaux, quai Voltaire, 51, à Paris.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une bande imprimée et de 60 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

PARTIE OFFICIELLE

Versailles, 7 février 1872

Par décret du Président de la République, en date du 6 février 1872 et rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, ont été nommés maire ou adjoints au maire des villes ci-après désignées :

ALLIER

Moulins. — Adjoint au maire : M. Vachée (Louis).
Montluçon. — Maire : M. Renon (Pierre).
— Adjoint : M. Rebière (Hector).

Par décret du Président de la République française, en date du 1^{er} février 1872, rendu sur le rapport du ministre de la guerre, la médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent, savoir :

GARDE NATIONALE.

Belfort. Genevois (Joseph), soldat, faisant fonctions de garde d'artillerie; 1 blessure.
Seine. Bissat (Fernand), éclaireur au 147^e bataillon; 2 blessures.

GENDARMERIE.

1^{re} légion. Goyer (Toussaint-Auguste), brigadier à la compagnie de l'Oise; 15 ans de services, 1 campagne, 2 citations.
— Malcuit (Jean-François-Irénée), gendarme à la compagnie de la Seine; 12 ans de services, 1 campagne.
2^e légion. Le Chat (Camille-Alexandre-Isidore), brigadier à la compagnie de l'Orne; 15 ans de services, 2 campagnes, 1 blessure.
— Petit (Pierre-Charles), gendarme à la compagnie de l'Orne; 26 ans de services, 2 campagnes.
3^e légion. Boddaert (Théodore-Auguste), gendarme à la compagnie du Nord; 26 ans de services.
— Carion (Benoist-Nicolas), gendarme à la compagnie du Nord; 27 ans de services.
4^e légion. Fund (Pierre), maréchal des logis chef à la compagnie des Ardennes; 22 ans de services, 3 campagnes.
— Normand (Léopold), maréchal des logis à cheval à la compagnie de l'Aisne; 25 ans de services, 1 campagne. (Pour prendre rang du 19 janvier 1872.)
— Colin (Denis), brigadier à la compagnie de l'Aisne; 23 ans de services, 1 campagne.
— Labriet (Nicolas-Hubert), brigadier à la compagnie de la Marne; 17 ans de services, 3 campagnes.
5^e légion. Heinrich (Florent), maréchal des logis à la compagnie de Meurthe-et-Moselle; 20 ans de services, 1 campagne.
— Andriot (Eugène-Vallier), maréchal des logis à la compagnie de Meurthe-et-Moselle; 19 ans de services, 1 campagne.
— Demange (Alfred), gendarme à la compagnie de Meurthe-et-Moselle; 11 ans de services, 1 campagne.
Ex 6^e légion. Beaumann (Georges), brigadier; 23 ans de services, 6 campagnes.
— Bouquet (Pierre-François), gendarme; 24 ans de services, 8 campagnes.
7^e légion. Grésel (Augustin-Albert), brigadier à la compagnie de la Haute-Saône; 26 ans de services, 1 campagne.
— Pichon (Félix-Stanislas), gendarme à la compagnie du Jura; 25 ans de services, 7 campagnes.
8^e légion. Fessy (Jean-Marie), gendarme à la compagnie de la Loire; 26 ans de services, 1 campagne.
— Servant (Paul-Joseph), gendarme à la compagnie du Rhône; 14 ans de services, 2 campagnes.
9^e légion. Brizard (François), gendarme à la compagnie des Bouches-du-Rhône; 22 ans de services, 2 campagnes, 2 blessures.
— Brunel (Etienne), gendarme à la compagnie des Bouches-du-Rhône; 15 ans de services, 1 campagne, 1 blessure.
— Suchaud (Jean-Auguste), gendarme à la compagnie des Bouches-du-Rhône; 16

ans de services, 13 campagnes, 1 blessure.

— Ver (Louis), gendarme à la compagnie de Vaucluse; 17 ans de services, 2 campagnes, 1 blessure.
10^e légion. Delaygue (Jean-Baptiste), maréchal des logis chef à la compagnie de la Lozère; 21 ans de services, 1 campagne.
— Dupeyron (Jacques), brigadier à la compagnie du Gard; 17 ans de services, 9 campagnes, 1 blessure.
11^e légion. Monge (Germain), gendarme à la compagnie de l'Aude; 27 ans de services, 1 campagne.
— Plas (François), gendarme à la compagnie de l'Ariège; 28 ans de services, 5 campagnes.
12^e légion. Caverois (Louis-Joseph), maréchal des logis à la compagnie du Tarn; 20 ans de services, 11 campagnes.
— Lacam (Bazyle), gendarme à la compagnie du Lot; 28 ans de services.
13^e légion. Chardon (Pierre-Félicien), gendarme à la compagnie des Basses-Pyrénées; 27 ans de services, 7 campagnes.
— Raulin (François), gendarme à la compagnie des Hautes-Pyrénées; 27 ans de services, 16 campagnes.
14^e légion. Boutareau (Charles-Pierre), maréchal des logis à la compagnie de la Dordogne; 23 ans de services, 1 campagne.
— Stenger (Jean-Nicolas), gendarme à la compagnie de Lot-et-Garonne; 27 ans de services.
15^e légion. Limousy (Antoine), brigadier à la compagnie de Maine-et-Loire; 17 ans de services, 1 campagne.
— Pontier (Charles-Jean-Baptiste), brigadier à la compagnie des Deux-Sèvres; 28 ans de services.
17^e légion. Marchetti (Pierre-Félix), gendarme à la 1^{re} compagnie de la Corse; 25 ans de services, 16 campagnes.
— Chiavarini (Joseph-Antoine), gendarme à la 1^{re} compagnie de la Corse; 26 ans de services, 16 campagnes.
— Cervoni (Antoine-François), gendarme à la 1^{re} compagnie de la Corse; 26 ans de services, 17 campagnes, 1 blessure.
19^e légion. Morizot (Jean-Paul), gendarme à la compagnie de la Nièvre; 28 ans de services, 2 campagnes.
— Calmès (François-Jacques-Raymond), gendarme à la compagnie de l'Allier; 27 ans de services, 1 campagne.
20^e légion. Lyotard (Jean-Baptiste), gendarme à la compagnie de la Haute-Loire; 23 ans de services, 4 campagnes.
— Ruffet (Joseph), gendarme à la compagnie du Puy-de-Dôme; 26 ans de services, 3 campagnes.
21^e légion. Collin (Charles-Nicolas-Modeste), gendarme à la compagnie de la Haute-Vienne; 29 ans de services.
— Lamerat (Jean), gendarme à la compagnie de la Charente; 29 ans de services.
22^e légion. Margand (Joseph-Michel), gendarme à la compagnie de l'Isère; 27 ans de services.
— Rabatel (Jean-Joseph), gendarme à la compagnie de l'Isère; 27 ans de services.
— Agostini (Jean-Pierre), gendarme à la compagnie de l'Isère; 27 ans de services.
23^e légion. Knoërr (Auguste-Guillaume), gendarme à la compagnie du Loiret; 26 ans de services, 4 campagnes.
— Bonnet (Louis-Firmin), gendarme à la compagnie de l'Yonne; 27 ans de services, 2 campagnes.
24^e légion. Adam (Charles-Xavier), brigadier à la

- Calvet (François-Auguste), garde au 42^e régiment; 1 blessure.
- Salgues (Michel-Antoine), garde au 42^e régiment.
- Cambournac (Pierre-Jean), garde au 42^e régiment.
- Trezières (Pierre), garde au 42^e régiment; 1 blessure.
- Veyres (Firmin), garde au 42^e régiment; 1 blessure.
- Chaudières (Jean-Louis), garde au 42^e régiment; 1 blessure.
- Delon (Jean-Victor), garde au 42^e régiment; 1 blessure.
- Charente-Inférieure.* Roquebert (Séverin), maréchal des logis; 3 blessures.
- Deau (Louis-Victor), maréchal des logis; 1 blessure.
- Dubray (Auguste-Léon), maréchal des logis; 1 blessure.
- Allemand (Camille-Louis-Eutrope), maréchal des logis-fourrier; 1 blessure.
- Guérin (Elie-Joseph), brigadier; 1 blessure.
- Gérôme (Lucien), garde; 1 blessure.
- Bironneau (Pierre-Jean), garde; 1 blessure.
- Dordogne.* Tardieu (Antoine), sergent; 1 blessure.
- Sicard (Thomas), sergent; 1 blessure.
- Delsol (Louis), garde; 1 blessure.
- Armandie (Germaln), garde; 1 blessure.
- Verliac (Jean), garde; 1 blessure.
- Imbertie (Jean-Marcel), garde; 1 blessure.
- Bras (Antoine), garde; 1 blessure.
- Riboulet (Jean), garde; 1 blessure.
- Pagnon (Pierre), garde; 1 blessure.
- Lachaud (Jean-Sylvain), garde; 1 blessure.
- Paris (Jean), garde; 2 blessures.
- Doubs.* Péison (Armand), sergent.
- Gironde.* Faugère (Jean), sergent.
- Dupont (François-Félix), sergent; 1 blessure.
- Roche (Guillaume), caporal; 1 blessure.
- Duret (Georges), caporal; 1 blessure.
- Micas (Arnaud), garde; 1 blessure.
- Delaydes (Bernard), garde; 1 blessure.
- Ille-et-Vilaine.* Lavollée (Pierre), garde; 1 blessure.
- Cheval (Mathurin), garde; 1 blessure.
- Bocheret (Joseph), garde; 1 blessure.
- Vaillant (Jean-Marie), garde; 1 blessure.
- Salmon (Auguste), garde; 1 blessure.
- Macé (Joseph), garde; 1 blessure.
- Brun (Louis), sergent; 1 blessure.
- Vuilpillat (Romain), caporal; 1 blessure.
- Déjeux (Louis), garde; 1 blessure.
- Mottet (Emmanuel-Eugène), garde; 1 blessure.
- Béguyot (Jean-Claude), garde; 1 blessure.
- Funel (Ferrole), garde; 1 blessure.
- Bizot (Joseph), garde; 1 blessure.
- Curie (Alexandre), garde; 1 blessure.
- Loire.* Flachier (Joannès), sergent-major.
- Trichard (François-Marie), sergent; 1 blessure.
- Weyrard (Jean), garde; 1 blessure.
- Auboyer (François), garde; 1 blessure.
- Bayle (Jean), garde; 1 blessure.
- Chassin (Etienne), garde; 1 blessure.
- Chantelot (Jean), garde; 1 blessure.
- Dépable (Jean), garde; 1 blessure.
- Faure (Etienne), garde; 1 blessure.
- Clavaizolles (Léger), garde; 3 blessures.
- Daumas (Antoine), garde; 1 blessure.
- Raffin (Paul), garde; 2 blessures.
- Franchon (Pierre), garde; 5 blessures.
- Cherbut (Antoine), garde; 1 blessure.
- Loire-Inférieure.* Rousselet (Toussaint-Stanislas), adjudant sous-officier; 1 blessure.
- Bougouin (Julien-Marie), garde; 2 blessures.
- Legros (André), garde; 1 blessure.
- Lot-et-Garonne.* Sainton (Louis-Bernard), sergent; 1 blessure.
- Maine-et-Loire.* Gandon (Félix-Marie), sergent; 1 blessure.
- Prodhomme (François), garde; 1 blessure.
- Fourmy (Etienne), garde; 1 blessure.
- Houdebine (Jacques-Pierre), garde; 2 blessures.
- Nord.* Heddebaut (Henri), sergent-major; 1 blessure.
- Debosque (Paul-Emile), sergent-major; 1 blessure.
- Houdart (Palmyre-Désiré), sergent-fourrier; 1 blessure.
- Belle (Hector), sergent; 1 blessure.
- Noyelle (Edmond-Henri), garde; 1 blessure.
- Derique (Alexandre), garde; 1 blessure.

- Verbreueque (Henri), garde; 2 blessures.
- Brisbaert (Henri), garde; 1 blessure.
- Carette (Paul-Charles), garde; 1 blessure.
- Allard (Alexandre-Augustin), garde; 1 blessure.
- Chaubart (Augustin), garde; 1 blessure.
- Pruvost (Victor), garde; 1 blessure.
- Bas-Rhin.* Dreyfus (Abraham), caporal; 1 blessure.
- Moritz (Jacques), garde; 2 blessures.
- Haut-Rhin.* Potit-Jean (Pierre), sergent; 1 blessure.
- Baer (Henri), garde; 1 blessure.
- Rhône.* Thollot (Jean-Baptiste), sergent; 2 blessures.
- Rochon (Jules), caporal; 1 blessure.
- Dargaud (Jean-Marie), garde; 1 blessure.
- Rivaux (Maxime-Augustin), garde; 1 blessure.
- Guillemaré (Pierre), garde; 1 blessure.
- Ferrière (Etienne), garde; 1 blessure.
- Grizard (Jean-Claude-Eugène), garde; 1 blessure.
- Desthieux (Jean-Baptiste), garde; 1 blessure.
- Puillat (Jean-Marie), garde; 1 blessure.
- Georges (Antoine), garde; 1 blessure.
- Gonin (Jean-Benoist), garde; 1 blessure.
- Moreau (Benoist), garde; 1 blessure.
- Haute-Saône.* Michelot (Louis-Adrien), garde; 1 blessure.
- Chaumont (Henri), garde; 4 blessures.
- Horiot (Louis-Adrien), garde; 2 blessures.
- Maclair (Joseph-Théophile), garde; 1 blessure.
- Hugueney (Claude-François), garde; 1 blessure.
- Garnier (Jean-Baptiste), garde; 2 blessures.
- Perrinot (Etienne), garde; 3 blessures.
- Robert (Louis-Prosper), garde; 1 blessure.
- Pinot (Pierre-Auguste), garde; 1 blessure.
- Pilot (Pierre-Auguste), garde; 1 blessure.
- Seine.* Equer (Alfred), sergent au 8^e bataillon détaché au génie auxiliaire; 4 ans de services, 1 campagne.
- Deux-Sèvres.* Tremblé (Jean-Louis), garde; 1 blessure.
- André (François-Alexis), garde; 1 blessure.
- Moreau (François), garde; 1 blessure.
- Vendée.* Clochard (Louis), sergent; 1 blessure.
- Vosges.* Fleurot (Nicolas), sergent; 1 blessure.
- GARDE NATIONALE MOBILISÉE.**
- Belfort.* Marie (Octave), soldat.
- Doubs.* Guyot (Charles), garde; 1 blessure.
- Nord.* Daussy (Emile-Raoul), sous-lieutenant; 1 blessure.
- Rouzet (Auguste), sergent; 1 blessure.
- Ingelrans (Léon), caporal; 1 blessure.
- Dinoire (Charles), garde; 1 blessure.
- CORPS HORS LIGNE.**
- 3^e compagnie franche du Doubs.* Huot (Stéphane), lieutenant; 2 blessures.
- Tabourey (Léopold), adjudant sous-officier; 1 blessure.
- Delaet (Antoine), soldat; 1 blessure.
- Coulot (Xavier), soldat; 1 blessure.
- Eclaireurs de Gray.* Armynot du Chatelet, sergent-major; 1 blessure.
- Tirailleurs éclaireurs parisiens.* Geruzez (Victor-Eugène), tirailleur.
- Falcon de Cimier (Charles-Louis-Jacques), tirailleur.
- Chasseurs républicains de la Loire.* Torgne (Jean-Baptiste), soldat; 1 blessure.
- Revoit (Fleury), soldat; 4 blessures.
- Gomet (André), soldat; 1 blessure.
- Tirailleurs girondins.* Duroy de Sudairant (Gustave), sergent à la 1^{re} compagnie; 1 blessure.
- Bataillon du génie volontaire.* Lenormand (Eugène-Charles-René-David), architecte à Paris, sergent; 1 an de services, 1 campagne.
- Génie auxiliaire.* Vital (Amand), conducteur des ponts et chaussées, à Belfort; 23 ans de services.

Dans la liste des nominations de la Légion d'honneur publiée dans le numéro du 6 février, page 850, colonne 2, au lieu de « le docteur Desfossés », il faut lire « le docteur Desfossez ».

PARTIE NON OFFICIELLE

Versailles, 7 février 1872

ANGLETERRE

Londres, 6 février.

Voici le texte du discours de S. M. la reine, à l'ouverture du parlement anglais :

Milords et messieurs,

Je profite personnellement de l'occasion qui m'est offerte par votre réunion dans le but de vous acquitter de vos importants devoirs, pour exprimer ici ma reconnaissance vis-à-vis du Tout-Puissant qui a délivré mon cher fils, le prince de Galles, menacé par le danger le plus imminent. J'exprime aussi ma vive reconnaissance de la sympathie profonde et universelle manifestée par mon peuple fidèle pendant la période d'anxiété et d'épreuve. Je propose que le mardi 27 courant, conformément au bon et convenable usage des anciens jours, la bénédiction ainsi octroyée soit l'objet des actions de grâces de la nation en une cérémonie qui aura lieu dans la cathédrale métropolitaine. J'espère et je désire assister à cette manifestation religieuse. Des ordres ont été donnés pour pourvoir aux arrangements nécessaires afin de bien placer les membres des deux chambres du parlement.

Les assurances d'amitié que je reçois des puissances étrangères continuent d'être satisfaisantes sous tous les rapports. J'ai à peine besoin de vous assurer que mes efforts, en tout temps, tendront fermement au maintien de ces relations amicales.

La traite des noirs et les pratiques (à peine susceptibles d'être distinguées d'avec le commerce des esclaves), encore poursuivies dans plus d'une région du monde, continuent d'attirer toujours l'attention de mon gouvernement sur les îles de la mer du Sud. Le nom du royaume britannique est, encore à cette heure, déshonoré par la participation de certains de mes sujets à ces criminelles pratiques : dans l'un de ces cas, le meurtre d'un prélat exemplaire a jeté une nouvelle lumière sur quelques-unes de leurs sinistres conséquences. Un bill vous sera présenté dans le but de faciliter le jugement de délits de cette nature dans l'Australie. Il sera fait des efforts pour augmenter, sous d'autres formes, les moyens de répression.

Diverses communications ont été échangées entre mon gouvernement et le gouvernement français au sujet du traité de commerce conclu en 1860. Par suite d'une divergence de vues respectivement adoptées à l'égard de la valeur des lois de protection, cette correspondance n'a abouti à aucun accord pour la modification de cette importante convention. De part et d'autre, cependant, il a été uniformément proclamé un vif désir qu'il ne survienne rien de nature à atténuer la cordialité qui a longtemps existé entre les deux nations. Les papiers ayant trait à ces questions vous seront soumis.

Les arbitres, nommés en vertu du traité de Washington pour liquider à l'amiable certaines créances connues sous le nom de : *Créances de l'Alabama*, ont tenu leur première réunion à Genève.

Des mémoires ont été soumis aux arbitres dans l'intérêt de chaque partie intervenant au traité. Dans le mémoire ainsi soumis dans l'intérêt des Etats-Unis, ont figuré de larges créances, ce n'est pas mon avis que ces créances soient du ressort des arbitres. A cet égard, j'ai fait faire au gouvernement des Etats-Unis une communication amicale.

L'empereur d'Allemagne s'est chargé de l'arbitrage de l'affaire des frontières maritimes du